

## À inscrire dès maintenant à votre agenda



porter

Commanditaire  
d'événement 2010

### Le Symposium et la Réception printanière de l'ATAC

Le mercredi 5 mai 2010

Hôtel Crowne Plaza, Ottawa (Ontario)

Horaire provisoire

15 h – 17 h — Symposium sur la sûreté aérienne

17 h – 19 h – Réception printanière

Cette activité sera offerte aux membres de l'ATAC et à ces invités. De plus amples détails vous seront fournis dans les prochaines semaines. Pour toute information, incluant l'opportunité de commandites, communiquez avec Debbie Simpson [atac@atac.ca](mailto:atac@atac.ca) ou visitez notre site web au [www.atac.ca](http://www.atac.ca). Accommodation – Il y a un bloc de chambres limité disponible à l'hôtel Crowne Plaza pour 159\$/nuit (incluant petit déjeuner style buffet au 101 Café). La date limite est le 7 avril 2010. Veuillez téléphoner le 1-800-227-6963 ou ligne directe au 613-237-3600 poste 6200. Faire référence au prix spécial de l'ATAC. Le mois de mai est une période très achalandée, faite votre réservation le plus tôt possible !

### L'Assemblée annuelle de l'ATAC et son Salon des exposants 2010

Date confirmées :

Du 7 au 9 novembre 2010

Hôtel Westin Bayshore, Vancouver (Colombie-Britannique)

---

### La C.-B. et l'Ontario introduisent la taxe de vente harmonisée

Les provinces de la Colombie-Britannique et l'Ontario ont signé des ententes avec le gouvernement fédéral pour fusionner leur taxe de vente provinciale avec la TPS pour en arriver à une taxe de vente harmonisée. Le taux initial de taxation sera de 13 % en Ontario et de 12 % en Colombie-Britannique. La date d'implantation des ententes est prévue pour le 1er juillet 2010, cependant, certaines transactions (les billets d'avion par exemple) qui surviendront à compter du 1er mai, pour les transports qui auront lieu le 1<sup>e</sup> juillet ou plus tard, y seront sujettes.

Il y a plusieurs facteurs de transition et questions de « points de ravitaillement » à finaliser. Un sujet de dispute est la restriction sur les remboursements de la taxe sur les intrants en carburant.

Le Comité de taxation de l'ATAC accueillera des représentants de l'ARC le 10 mars 2010 pour discuter de diverses questions.

Michael Skrobica, VP, Affaires monétaires de l'industrie, [mikes@atac.ca](mailto:mikes@atac.ca)

---

### Le programme de Bourses de pilotage motorisé 2010 des Cadets de l'air

Quatorze écoles membres de l'ATAC ont été sélectionnées pour dispenser les cours du programme d'été de formation au pilotage des Cadets de l'air à environ 190 élèves dans 4 régions du Canada. Les participants sont moins nombreux que l'an dernier puisque le MDN a diminué le nombre de bourses disponibles cette année. De plus, quinze cadets exemplaires d'à travers le Canada auront l'opportunité de participer à un projet pilote de bourse pour pilotage motorisé avancé présenté par la région du Québec.

### Formation canadienne au pilotage professionnel – Mission en Inde

Des écoles canadiennes de pilotage s'unissent pour offrir une formation aux Indiens. Dans une initiative sans précédent, 17 écoles de formation au pilotage coopèrent afin d'offrir la meilleure formation aux Indiens qui désirent devenir des pilotes professionnels. Le ministère des Affaires étrangères du Canada procure un généreux soutien à la mission. Douze des écoles de formation se rendront en Inde en mars sous l'égide de l'ATAC, où ils visiteront Delhi et Hyderabad, offrant plusieurs séminaires aux potentiels élèves en pilotage professionnel. Le groupe a hâte de rencontrer les représentants des compagnies aériennes indiennes et d'autres intervenants clés ainsi que de se rendre au Salon Aviation Inde 2010.

### La FAA sollicite l'avis du public sur l'attestation du certificat de pilote

Les exploitants canadiens et les écoles de formation au pilotage doivent porter une attention particulière à la consultation publique de la FAA puisqu'elle a prévu une période de 60 jours pour recueillir des commentaires pour améliorer les exigences quant aux qualifications et à la formation dans 4 champs d'activités clés.

« L'expérience ne se mesure pas seulement par le temps de vol, » affirme Randy Babbitt, administrateur à la FAA, « les pilotes doivent avoir une formation de qualité et l'expérience appropriée à leur mission pour pouvoir faire face à toutes les situations qu'ils pourraient rencontrer. »

- Est-ce que tous les pilotes qui ont des passagers à bord devraient posséder un certificat de pilote FAA ATP-Avion avec la catégorie appropriée d'appareil, avec qualification de classe et de type, ce qui augmenterait le nombre requis d'heures de vol à 1500 heures?
- Est-ce que la FAA devrait permettre des crédits académiques au lieu des heures de vol requises?
- Est-ce que la FAA devrait établir une nouvelle attestation du certificat de pilote professionnel qui tiendrait compte de l'expérience opérationnelle des pilotes professionnels récemment embauchés, imposant des heures de vol additionnelles et créditant possiblement la formation académique?
- Est-ce qu'une autorisation spécifique du transporteur aérien sur un permis de pilote existant améliorerait la sûreté?

Wayne Gouveia, VP, Aviation commerciale générale, [wgouveia@atac.ca](mailto:wgouveia@atac.ca)